INSTITUT DU MARIAGE ET DE LA FAMILLE CANADA
IMFC
INSTITUTE OF MARRIAGE AND FAMILY CANADA

No 1
Printemps 2006

POINTS DE VUES DES FAMILLES CANADIENNES

INSTITUT DU MARIAGE ET DE LA FAMILLE CANADA

LES CANADIENS FONT DES CHOIX EN CE QUI CONCERNE LA GARDE D'ENFANTS

Points de vues des familles canadiennes » est une série occasionnelle produite par l'Institut du mariage et de la famille Canada qui enquête sur les opinions publics des Canadiens en ce qui concerne les questions qui ont une incidence sur la vie familiale.

Depuis les années 1980, la garde d'enfants est un sujet qui aliment beaucoup les discussions et attire toujours une grande attention de la part des responsables des politiques.

La politique en matière de garde d'enfants a été une question dominante lors des plus récentes élections fédérales canadiennes et a constitué un sujet chaudement débattu durant les premiers jours du Parlement actuel. Il semble que les politiciens, les universitaires, les organisations industrielles et les groupes d'intérêt spécial sont tous avides de partager leurs points de vues sur ce qui est préférable pour les parents et leurs enfants. Cependant, les points de vues des Canadiens ordinaires sont trop souvent perdus dans ces discussions. Par conséquent, l'Institut du mariage et de la famille Canada a chargé GPC Research (désormais Fleishman-Hillard Canada) de mener une enquête auprès de 2 000 Canadiens pour obtenir leur opinion. La conclusion a révélé que chaque Canadien sait ce qu'il veut et que ce n'est pas toujours ce que disent les « experts ».

LES RÉSULTATS

Pour commencer, on a demandé aux personnes interrogées quelle était la situation en matière de garde d'enfants à laquelle elles accordaient leur préférence : qu'un des parents reste à la maison ou qu'on ait recours à des éducateurs compétents. En très grande majorité (plus de 80 %) les Canadiens ont préféré qu'un des parents reste à la maison avec leur enfant.

Croyez-vous qu'il est préférable pour les enfants si...?*

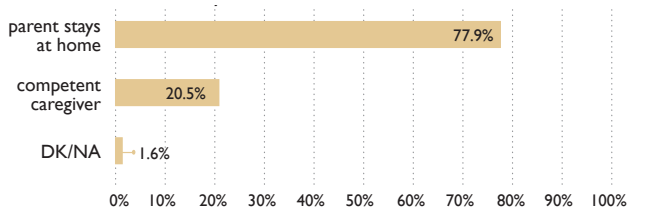

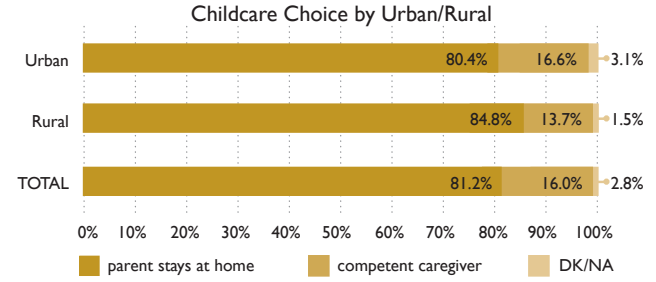

La présumée division entre les régions urbaines et rurales est à peine visible sur cette question puisque 80 % des citadins préfèreraient qu'un des parents reste à la maison, tandis que 85 % des Canadiens ruraux préfèreraient la même option.

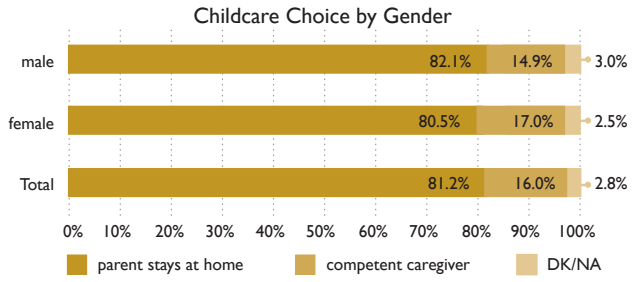

Les différences entre les femmes et les hommes interrogés sont plutôt inexistantes, puisque 82 % des hommes et 81 % des femmes ont préféré qu'un des parents reste à la maison.

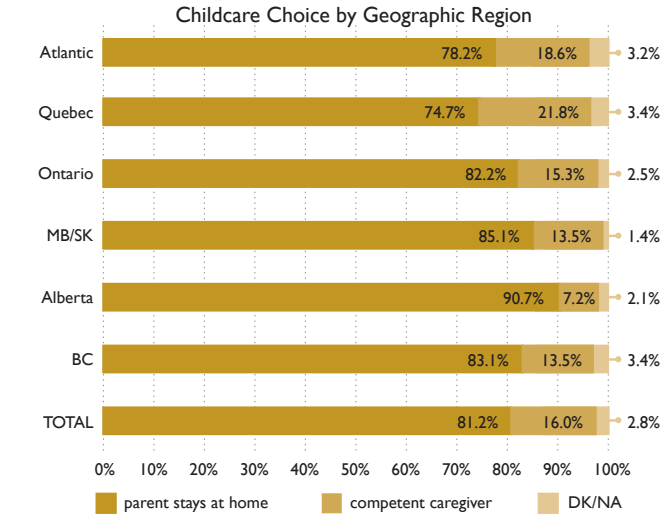

En région, la proportion de gestion en faveur d'un des parents qui reste à la maison s'est élevée à son plus haut en Alberta, à 91 %, et se présente à son plus bas au Québec, à 75 %, ce qui demeure une écrasante majorité.

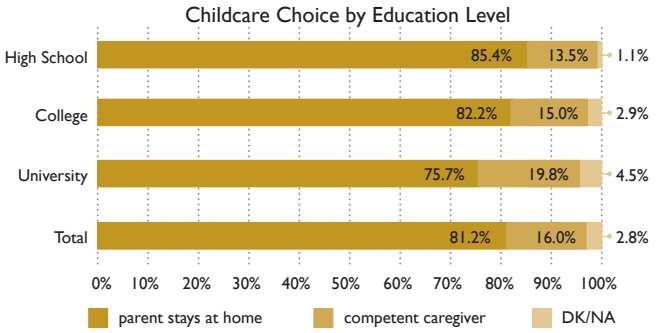

Le niveau de scolarisation a eu une légèrement incidence sur les réponses des personnes interrogées, néanmoins une majorité considérable dans toutes les catégories de niveaux scolaires a préféré qu'un des parents reste à la maison plutôt qu'avoir recours aux services d'un éducateur ou éducatrice compétent(e).

**La question a été posée d'une façon légèrement différente si la personne interrogée avait un enfant de moins de 6 ans qui habitait à la maison. Voir les pages 13-18 pour le questionnaire d'enquête intégral.*

Institut du mariage et de la famille Canada IMFC Institute of Marriage and Family Canada

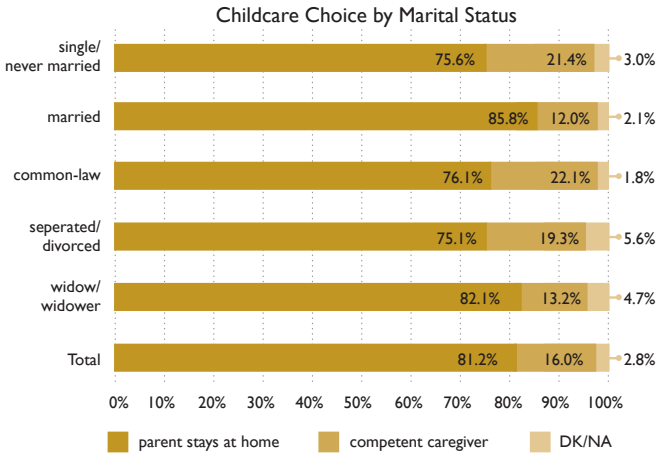

Les Canadiens mariés (86 %) ont été plus enclins à favoriser qu'un des parents reste à la maison. Cependant, même les personnes interrogées célibataires et jamais mariées (76 %) ont fortement soutenu l'idée qu'un des parents reste à la maison.

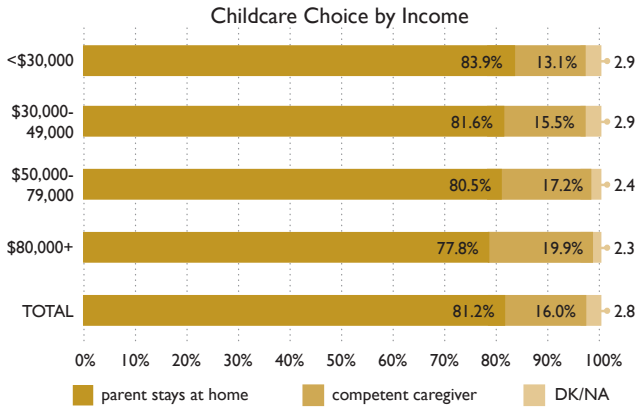

Parmi différentes catégories de revenu la différence était toujours moindre, puisque 84 % des personnes interrogées qui avaient un revenu familial de moins de 30 000 $ ont préféré qu'un des parents reste à la maison, tandis que 78 % des personnes interrogées qui avaient un revenu familial de 80 000 $ ou plus préféraient

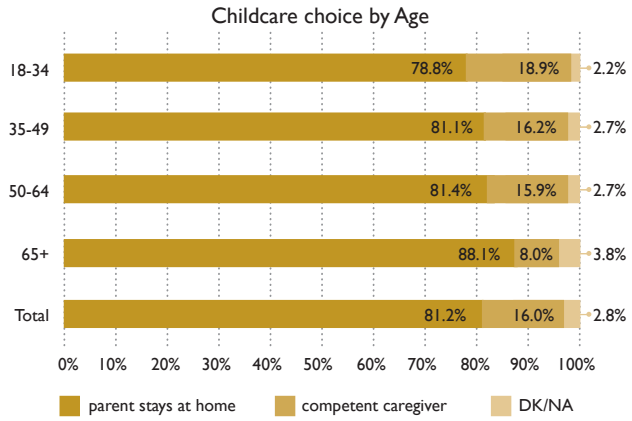

Comme on pouvait s'y attendre, les Canadiens plus âgés (65 ans et plus) ont fortement soutenu (88 %) l'idée qu'un des parents reste à la maison, mais les Canadiens plus jeunes l'ont également soutenu en grand nombre (79 %).

Qu'en est-il des parents avec de jeunes enfants? Après tout, ils sont les plus concernés en ce qui concerne les choix en matière de garde d'enfants. Quelle est donc leur préférence? Nous avons posé la question spécifiquement aux parents qui avaient un enfant de moins de 6 ans qui habitait à la maison. Les résultats n'ont pas été différents de façon remarquable. Il semble que la plupart (78 %) des parents de jeunes enfants préfèrent qu'un des parents reste à la maison avec leur enfant.

Préfèreriez-vous…?

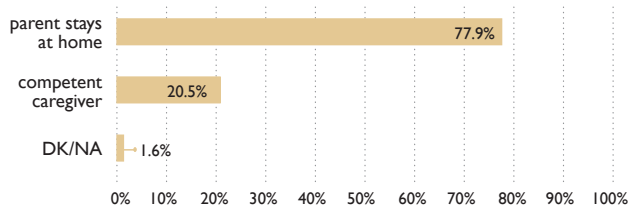

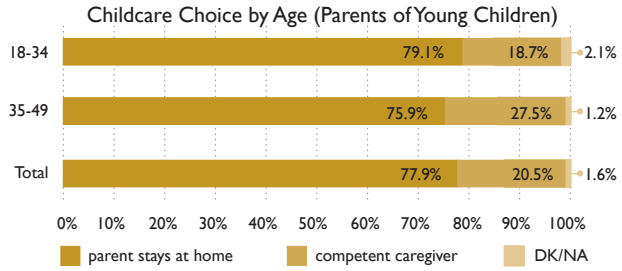

Les parents de jeunes enfants, sans égard à l'âge de la personne interrogée, ont fortement soutenu l'idée qu'un des parents reste à la maison.

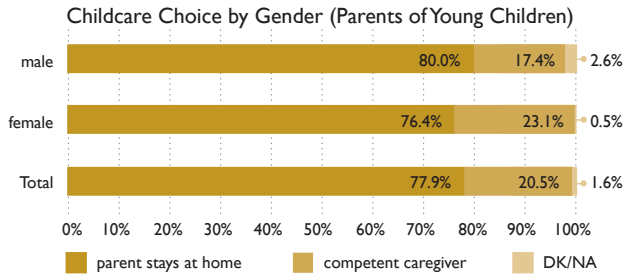

Les différences entre les sexes ont été encore une fois plutôt inexistantes puisque 80 % des hommes et 76 % des femmes qui ont de jeunes enfants à la maison ont préféré qu'un des parents reste à la maison avec leur enfant.

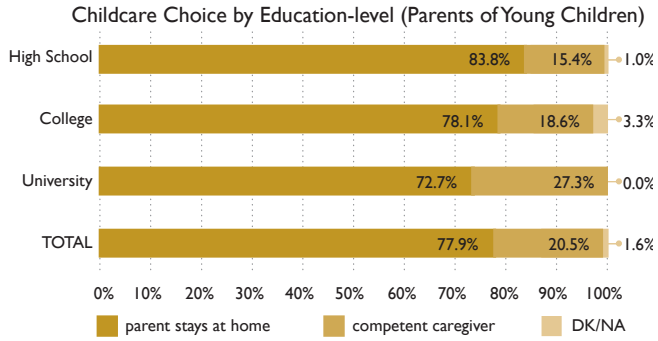

Parmi tous les niveaux de scolarité les parents de jeunes enfants ont préféré qu'un des parents reste à la maison.

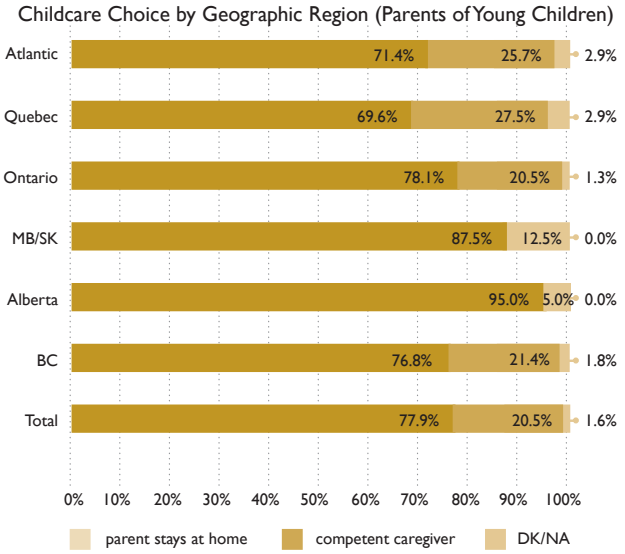

Une majorité de parents qui ont de jeunes enfants au Québec et en Ontario ont préféré qu'un des parents reste à la maison à 70 % et 78 % respectivement. Bien que la taille des échantillons était plutôt petite, une majorité considérable de parents qui ont de jeunes enfants à la maison dans toutes les autres régions ont aussi préféré qu'un des parents reste à la maison avec son enfant.

Les préférences sont simplement ce que nous désirons et qui nous est souvent impossible d'avoir en réalité. Qui ne préfèrerait pas une Honda Accord à une Pontiac Firefly? Selon une autre recherche, les questions en matière de finances constituent le principal défi des familles canadiennes. Par conséquent, il est possible que les parents de jeunes enfants veulent qu'un des parents reste à la maison, mais les réalité financière et professionnelle d'aujourd'hui peuvent faire que cette option soit tout simplement trop irréaliste pour la plupart. Donc, si un des parents ne peut pas rester à la maison pour s'occuper de l'enfant, la question évidente est quel genre de garde hors du milieu familial les Canadiens désirent-ils pour leurs enfants? La réponse s'est avérée être le genre de garde qui ressemble le plus au premier choix de la plupart des parents, c'est-à-dire la garde par un membre de la famille.

Si les parents doivent travailler à temps plein et qu'ils ne peuvent pas rester à la maison avec leur enfant, laquelle des situations suivantes est préférable pour les jeunes enfants*?

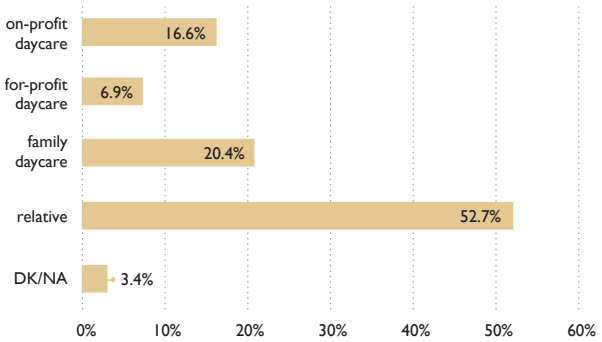

Encore une fois, les réponses sont très semblables parmi tous les segments démographiques; cependant, certaines exceptions sont évidentes.

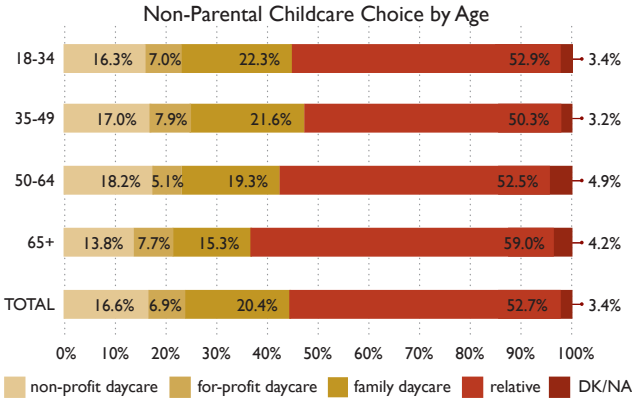

Parmi toutes les catégories d'âge les différences ont été beaucoup moins évidentes puisque 50 % des personnes interrogées de 35-49 ans ont préféré qu'un membre de la famille s'occupe des enfants,

**La question a été posée d'une façon légèrement différente si la personne interrogée avait un enfant de moins de 6 ans qui habitait à la maison. Voir les pages 13-18 pour le questionnaire d'enquête intégral.*

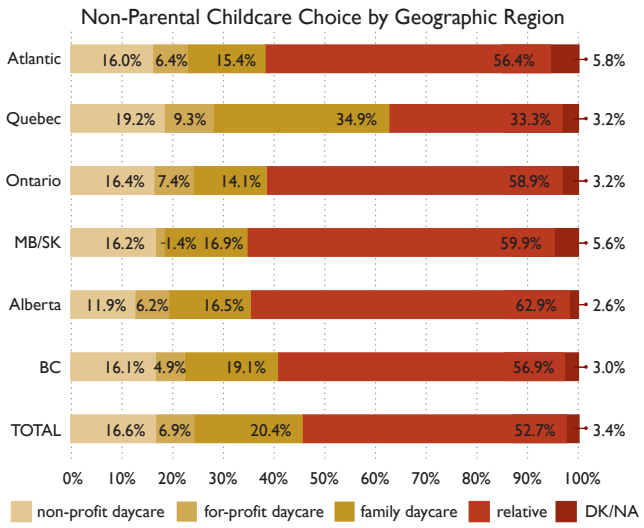

Bien que la majorité des personnes interrogées préfèrent que leur enfant soit gardé par un membre de la famille plutôt que tout autre genre de garde hors du milieu familial, au Québec seulement 33 % d'entre elles ont choisi cette option. Les personnes interrogées au Québec ont choisi à 35 % une garderie familiale (qui se situe dans une maison du voisinage).

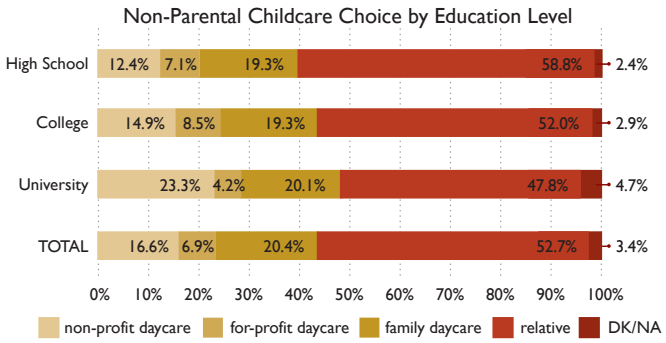

Le niveau de scolarisation a eu une incidence sur les résultat, puisque les personnes qui ont un niveau de scolarisation plus élevé ont soutenu davantage les garderies sans but lucratif.

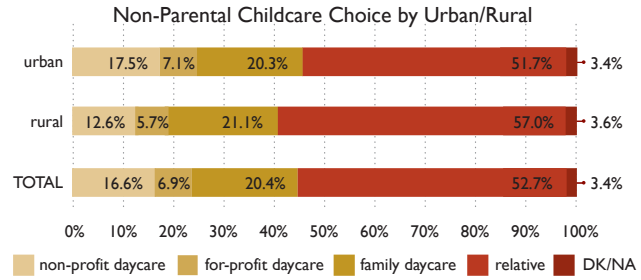

L'écart entre les régions urbaine et rural est très faible.

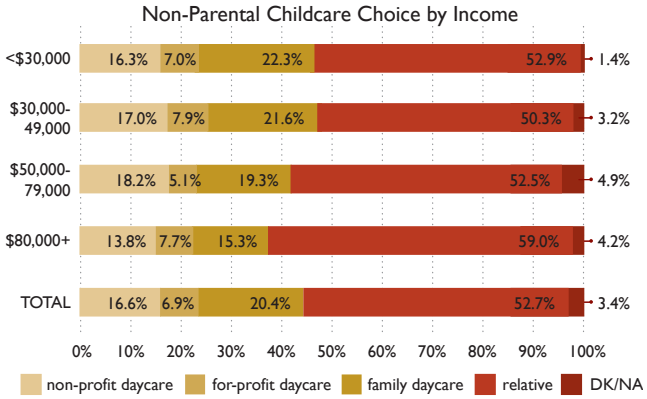

Le revenu familial annuel a fait très peu de différence, puisque la majorité de toutes les catégories de revenu ont choisi la garde par un membre de la famille plutôt que tout autre genre de garde hors du milieu familial.

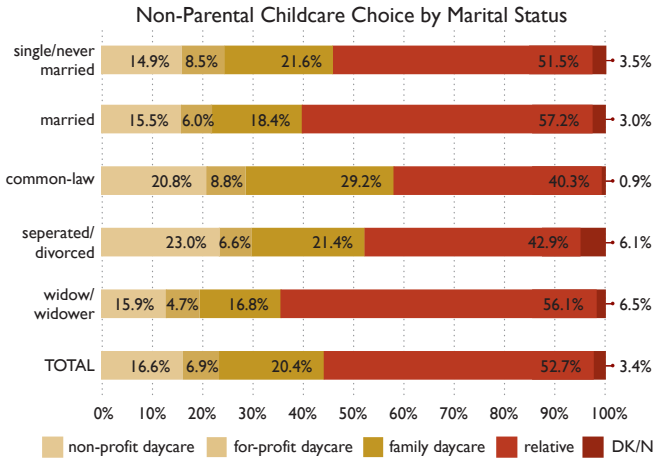

L'état matrimonial a eu une certaine incidence sur les réponses, puisque les personnes mariées étaient davantage portées à choisir un membre de la famille comparativement aux personnes qui vivaient en union de fait.

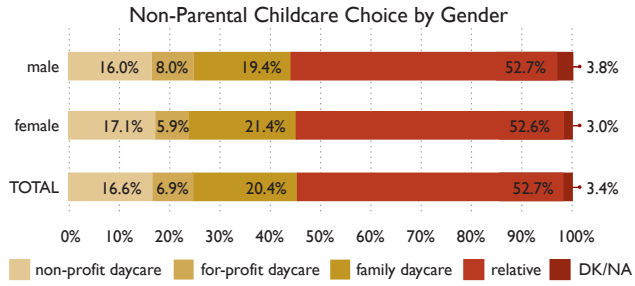

Les préférences des hommes et des femmes sont très semblables, puisque 53 % des deux catégories ont choisi un membre de la famille plutôt que tout autre genre de garde hors du milieu familial.

Si nous axons notre analyse sur les parents qui ont un enfant de moins de 6 ans à la maison, les résultats ne changent que légèrement.

Si vous deviez travailler à temps plein et qu'il serait impossible qu'un parent reste à la maison avec votre enfant, dans quelle situation préfèreriez-vous laisser votre enfant pendant que vous travaillez?

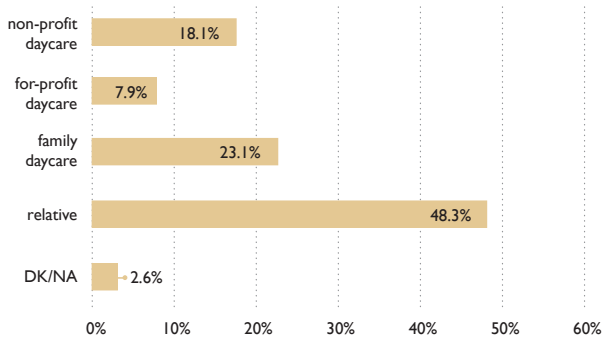

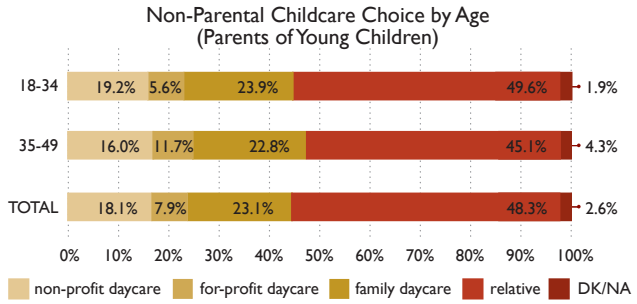

L'âge des parents a eu peu d'incidence sur leur préférence qui s'avère être pour un membre de la famille en ce qui concerne la garde d'enfants hors du milieu familial.

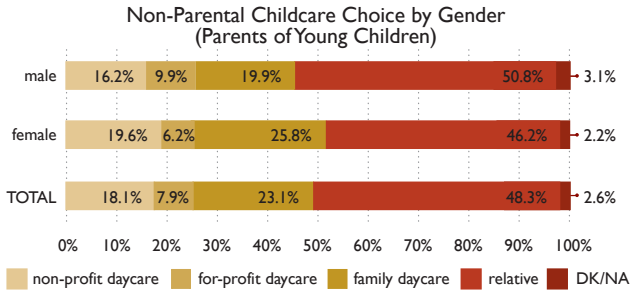

Cependant, le sexe des personnes interrogées a fait une légère différence puisque 51 % des hommes et 46 % des femmes ont préféré un membre de la famille plutôt que toute autre forme de garde hors du milieu familial.

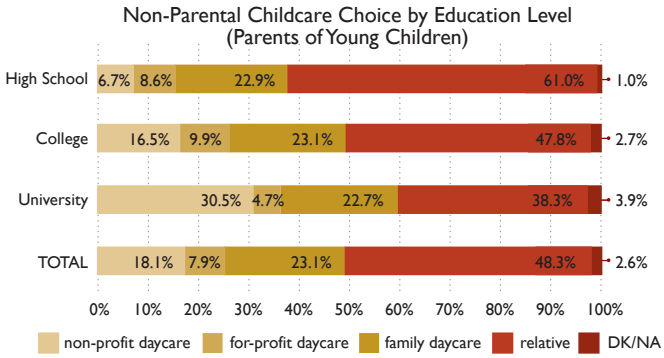

Le niveau de scolarisation a eu en effet une légère incidence sur la préférence des parents en matière de garde d'enfants hors du milieu familial.

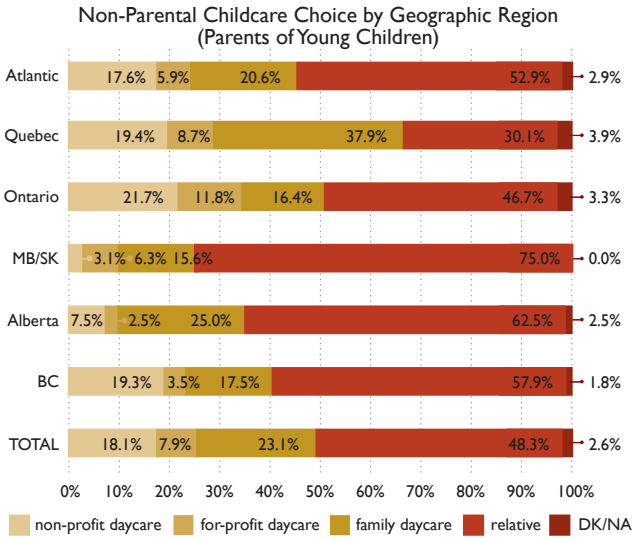

Les parents de jeunes enfants au Québec sont plus portés à préférer une garderie familiale dans une maison du voisinage plutôt qu'un membre de la famille pour les services de garde.

Après avoir brièvement tracé les grandes lignes du plan en matière de garderies du gouvernement actuel (Remarque : L'enquête a été menée avant le début de la campagne électorale, le 30 novembre 2005), nous avons demandé aux personnes interrogées comment elles chargeraient le gouvernement fédéral de dépenser l'argent qui pourrait être affecté aux garderies. Il y avait cinq options au total; cependant, chaque personne interrogée avait un choix de quatre options seulement. Ces options ont été présentées par deux et la personne interrogée devait choisir la paire qu'elle préférait. Par conséquent, nous pouvons voir à quelle fréquence une option a été choisie plutôt qu'une autre.

Le gouvernement fédéral a proposé d'investir 5 milliards de dollars durant les cinq prochaines années à l'élaboration d'un programme national de garderies (qui pourrait coûter jusqu'à 13 milliards de dollars par année une fois terminé). Étant donné cette intention, comment chargeriez-vous le gouvernement de dépenser cet argent?

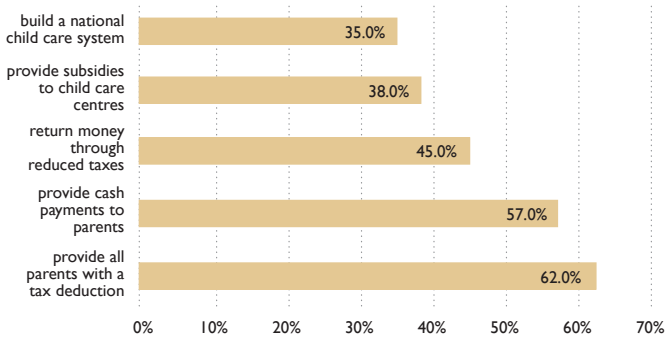

Le premier choix a consisté à changer le système d'imposition pour offrir à tous les parents une déduction d'impôts pour enfant qu'ils travaillent ou qu'ils restent à la maison avec l'enfant, puisque 67 % des personnes interrogées ont choisi cette option plutôt qu'une autre. L'option, qui consistait à offrir des paiements en espèces directement aux parents qui pouvaient choisir le genre de garde qu'ils jugeaient préférable, y compris qu'un des parents reste à la maison pour s'occuper de leur enfant, suivait de près avec 57 % des résultats. Les options moins populaires consistaient à retourner l'argent à tous les contribuables sous forme de réduction d'impôts (45 %), offrir des subventions aux garderies pour améliorer la qualité des services et/ou créer plus de places (38 %), et élaborer un système national de garderies qui offre des services de garde subventionnés aux parents qui le désirent (35 %).

Il n'y a pas eu de différences remarquables entre les régions.

Chargeriez-vous le gouvernement de changer le système d'imposition pour offrir à tous les parents une déduction d'impôts pour enfant, que ceux-ci travaillent ou qu'ils restent à la maison pour s'occuper de leur enfant?

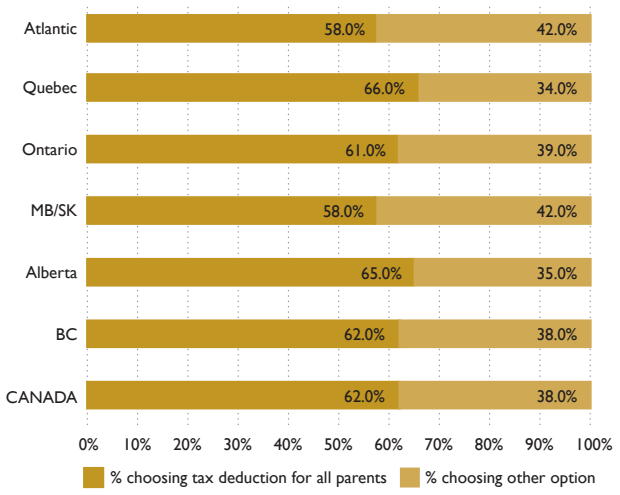

Chargeriez-vous le gouvernement d'offrir des subventions directement aux garderies pour améliorer les services ou créer plus de places?

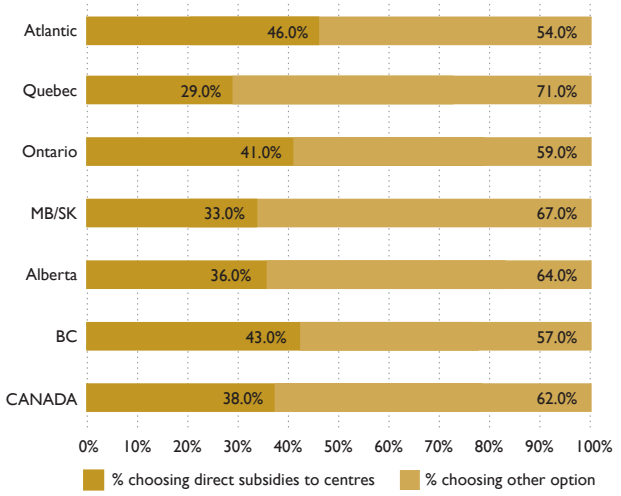

Chargeriez-vous le gouvernement de retourner l'argent à tous les contribuables sous forme de réduction d'impôts?

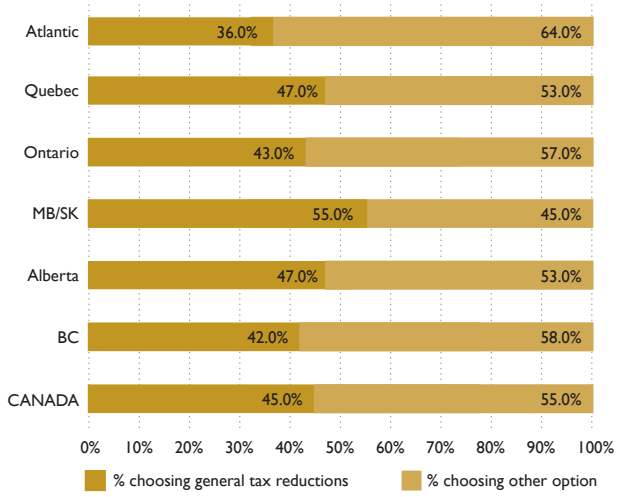

Chargeriez-vous le gouvernement d'élaborer un système national de garderies qui fournirait des services de garde subventionnés aux parents qui le désirent?

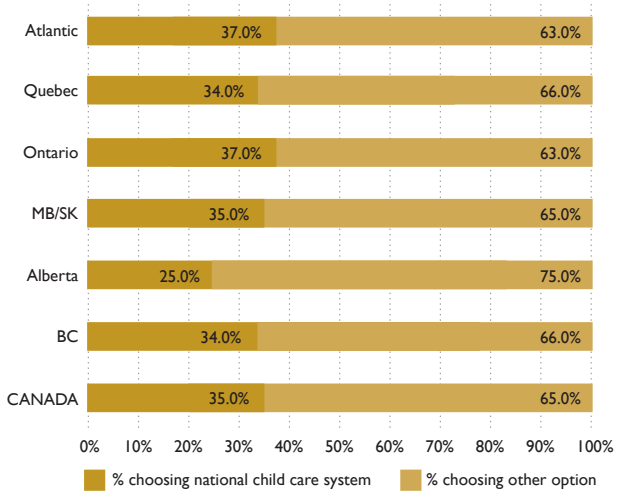

Chargeriez-vous le gouvernement d'offrir des paiements en espèces directement aux parents qui pourraient choisir toute forme de garde qu'ils jugeraient préférable, y compris qu'un des parents reste à la maison pour s'occuper de leur enfant?

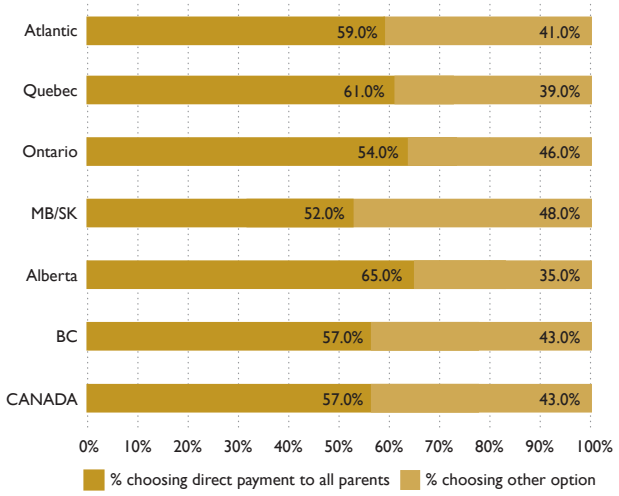

Finalement, nous avons cherché certaines autres solutions politiques pour aider les familles avec la garde de leur enfant. La première solution consistait à un congé parental payé aux parents qui restent à la maison avec leur jeune enfant durant les trois premières années sans égard au fait que le parent travaillait ou non avant la naissance de l'enfant. Cette idée a été populaire parmi tous les Canadiens particulièrement chez les femmes.

Certains pays d'Europe offrent un congé parental payé aux parents qui restent à la maison avec leur jeune enfant durant les trois premières années sans égard au fait que le parent travaillait ou non avant la naissance de l'enfant. Ce genre de système au Canada serait...

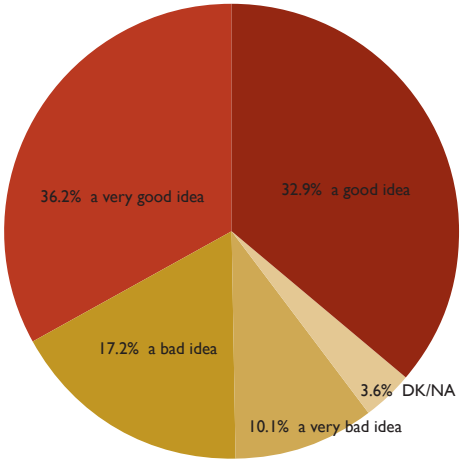

Près de sept canadiens sur dix ont trouvé qu'un congé parental de trois ans était soit une bonne idée (33 %) ou une très bonne idée (36 %).

Support for Three-year Parental Leave by Geographic Region

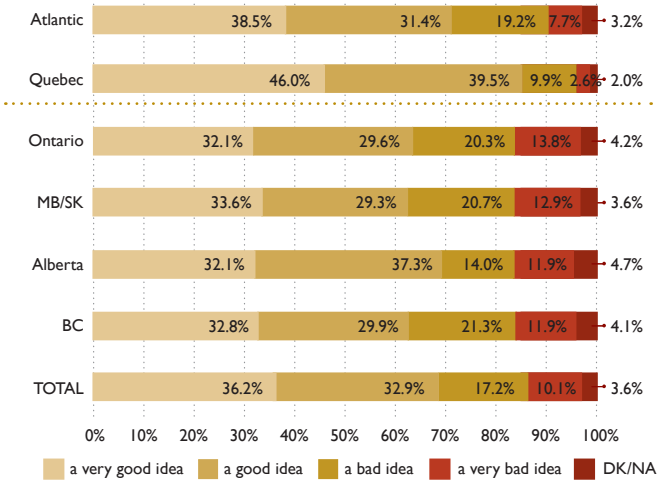

L'idée a été soutenue dans toutes les régions et à son plus fort au Québec.

Support for Three-year Parental Leave by Gender

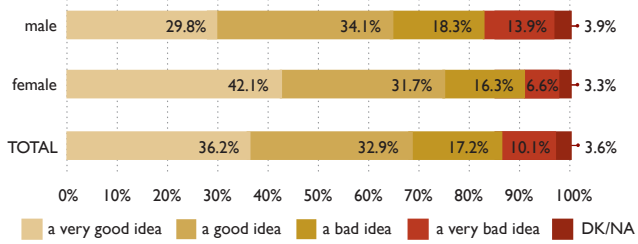

Les hommes interrogés ont moins supporté l'idée que les femmes, néanmoins une majorité appréciable d'hommes ont soutenu l'idée.

Support for Three-year Parental Leave by Marital Status

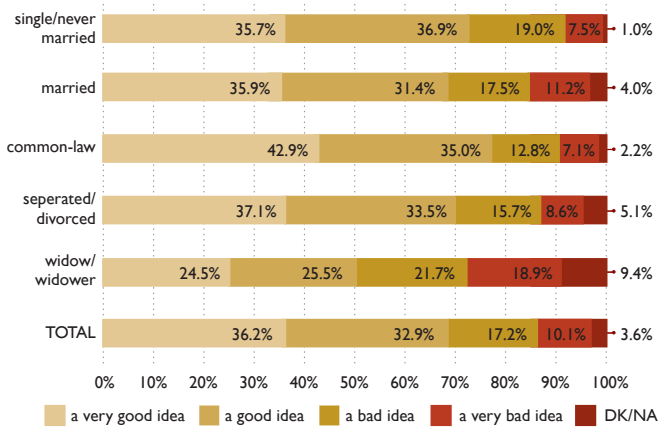

Les personnes interrogées qui vivaient en union de fait ont davantage soutenu l'idée que les autres personnes interrogées.

Support for Three-year Parental Leave by Education Level

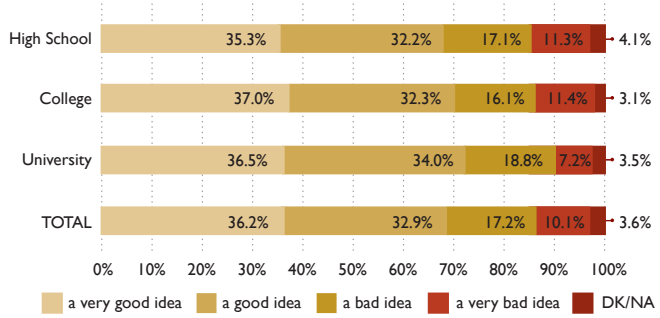

Il n'y avait pratiquement pas de différence parmi les niveaux de scolarisation.

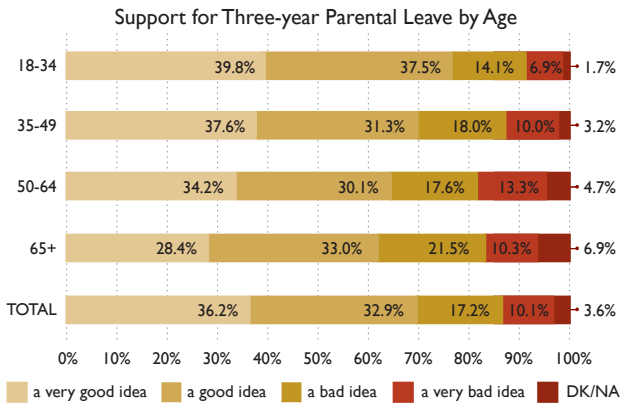

Les personnes plus âgées qui ont été interrogées étaient moins en faveur de l'idée, néanmoins plus de 60 % d'entre eux ont trouvé que c'était soit une bonne idée (33 %) ou une très bonne idée (28 %).

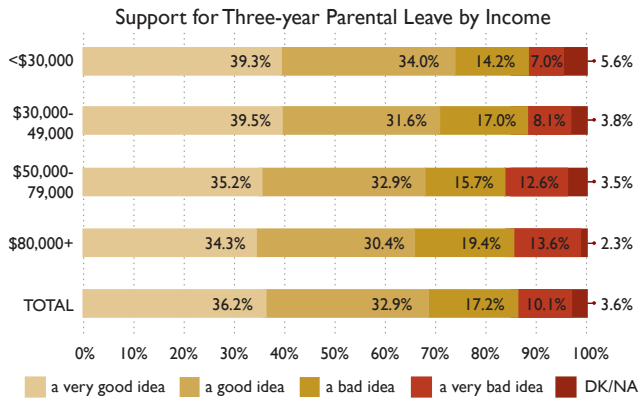

Il n'y a pas eu non plus de véritables différences selon le revenu familial annuel.

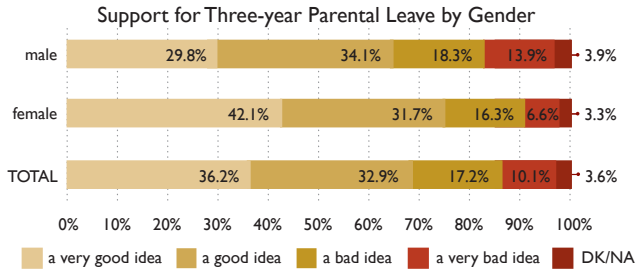

Les hommes interrogés ont moins supporté l'idée que les femmes, néanmoins une majorité appréciable d'hommes l'ont fait.

L'autre option recherchée consistait à savoir si le gouvernement du Canada devait mettre en œuvre ou non des politiques qui encourageraient les grands-parents à garder leurs petits enfants lorsque les parents sont au travail. Bien que le soutien pour cette idée n'ait pas été aussi fort que pour celle du congé parental prolongé, une majorité de Canadiens ont quand même soutenu l'idée.

Certaines personnes ont laissé entendre que le gouvernement du Canada devrait mettre en œuvre des politiques qui encourageraient les grands-parents à garder leurs petits-enfants lorsque les parents travaillent. Ce genre de politiques au Canada serait...

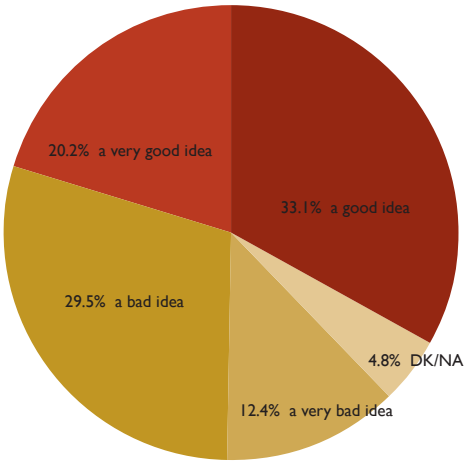

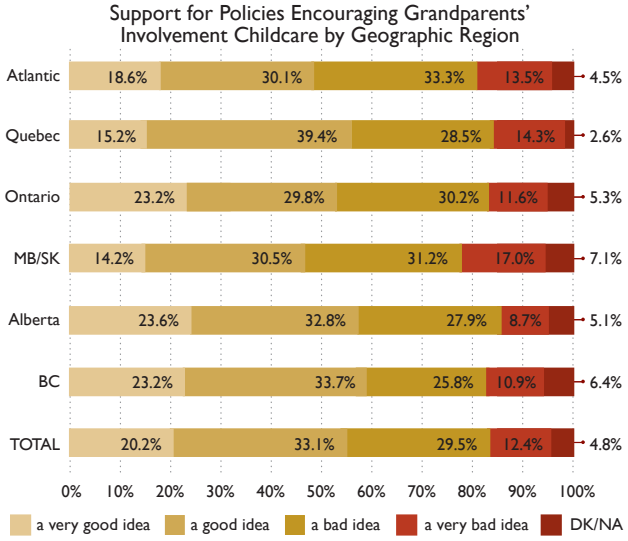

Le soutien en général était semblable dans toutes les régions.

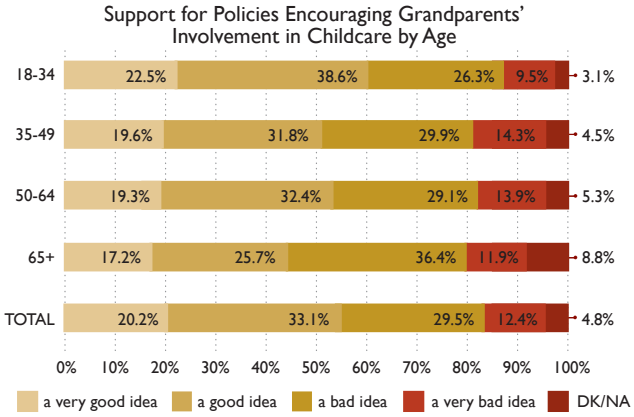

Les Canadiens plus âgés ont moins soutenu l'idée.

CONCLUSION

Les conclusions de l'enquête contrastent avec quatre « croyances » communes au sujet de la politique en matière de garde d'enfants au Canada.

1. Le mythe selon lequel une majorité de Canadiens soutiendraient un système national de garderies est dissipé lorsqu'on leur offre des solutions.
   Selon l'enquête :
   - Les Canadiens préfèrent garder eux-mêmes leurs enfants plutôt que les faire garder par un « éducateur ou éducatrice compétent(e) »;
   - Les Canadiens préfèrent que leurs enfants soient gardés par un membre de la famille plutôt que dans une garderie sans but lucratif;
   - Les Canadiens, lorsqu'on leur offre un choix entre la garde d'enfants soutenue par le système d'imposition ou par des paiements directs, préfèrent fortement ces deux options plutôt que des garderies subventionnées ou un système national de garderies.

2. Le mythe que les Québécois favorisent un système national de garderies ne tient pas lorsqu'on leur offre d'autres solutions.
   Selon l'enquête :
   - Les Québécois préfèrent garder eux-mêmes leurs enfants plutôt que les faire garder par un « éducateur ou éducatrice compétent(e) »;
   - Les Québécois préfèrent faire garder leurs enfants dans une « garderie familiale » ou par un membre de la famille plutôt que dans une garderie sans but lucratif;
   - Les Québécois, lorsqu'on leur offre un choix entre la garde d'enfants soutenue par le système d'imposition ou par paiements directs, préfèrent fortement ces deux options plutôt que des garderies subventionnées ou un système national de garderies.

3. Il existe encore un autre mythe selon lequel les garderies sans but lucratif constituent une cause féminine; cette enquête conclut que la plupart des femmes ne favorisent pas le système national des garderies lorsqu'on leur offre d'autres solutions.
   Selon l'enquête :
   - Les femmes préfèrent que ce soient les parents qui gardent les enfants plutôt que de les faire garder par un « éducateur ou éducatrice compétent(e) »;
   - Les femmes préfèrent que leurs enfants soient gardés par un membre de la famille plutôt que de les faire garder dans une garderie sans but lucratif;
   - Les femmes, lorsqu'on leur offre un choix entre la garde d'enfants soutenue par le système d'imposition ou par des paiements directs, préfèrent fortement ces deux options plutôt que des garderies subventionnées ou un système national de garderies.

4. Finalement, le mythe selon lequel les personnes à faible revenu préfèrent un système national de garderies est réfuté. Cette enquête conclut que la majorité des personnes qui ont un revenu de moins de 30 000 $ ne favorisent pas le système national de garderies lorsqu'on leur offre d'autres solutions.
   Selon l'enquête :
   - Les personnes qui ont un revenu de moins de 30 000 $ préfèrent garder eux-mêmes leurs enfants plutôt que de les faire garder par un « éducateur ou éducatrice compétent(e) »;
   - Les personnes qui ont un revenu de moins de 30 000 $ préfèrent que leurs enfants soient gardés par un membre de la famille plutôt que dans une garderie sans but lucratif;
   - Les personnes qui ont un revenu de moins de 30 000 $, lorsqu'on leur offre un choix entre la garde d'enfants soutenue par le système d'imposition ou par paiement directs, préfèrent fortement ces deux options plutôt que des garderies subventionnées ou un système national de garderie.

De plus, l'enquête indique que les Canadiens sont prêts à connaître de nouvelles solutions en ce qui concerne la politique en matière de garde d'enfants qui favorise la garde des jeunes enfants par les parents et, d'une façon moins considérable, encourage la participation des membres de la famille.

Ils croient que les options suivantes sont de « bonnes idées » :

1. Offrir un congé payé à tous les parents durant les trois premières années de l'enfant sans égard au fait qu'ils appartiennent ou non à la population active;
2. Encourager les grands-parents à garder leurs petits-enfants lorsque les parents sont au travail.

MÉTHODOLOGIE

- L'enquête consistait à interviewer 2 012 adultes sélectionnés de façon aléatoire partout au Canada (voir l'Annexe A pour le questionnaire intégral).
- La marge d'erreur d'une enquête de cette envergure est de +/- 2,2 %, 19/20 fois; la marge d'erreur est plus élevée pour les sous-groupes – (voir l'Annexe B pour les détails concernant les plus petits segments).
- L'enquête a été menée par téléphone les 6, 7 et 8 mai 2005.
- Pour former l'échantillon de 2 012 personnes, nous avons réalisé des entretiens dans les régions et provinces suivantes :
  - Région de l'Atlantique : 310
  - Québec : 401
  - Ontario : 500
  - Manitoba et Saskatchewan : 200
  - Alberta : 301
  - Colombie-Britannique : 300

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

Q1:
Premièrement, avez-vous un enfant de moins de 6 ans qui habite actuellement à la maison?

Oui
Non

Q2:
Je vais vous lire certaines situations possibles en ce qui concerne les soins portés à un enfant de moins de six ans. Veuillez répondre quelle situation vous préfèreriez idéalement pour votre enfant. Préfèreriez-vous :

Qu'un des parents reste à la maison pour s'occuper de votre enfant
Qu'un éducateur ou éducatrice compétent(e) s'occupe de votre enfant
Ne sais pas/a refusé de répondre

Q3:
Si vous deviez travailler à temps plein et qu'il serait impossible qu'un des parents reste à la maison avec votre enfant, dans quelle situation préfèreriez-vous laisser votre enfant pendant que vous travaillez:

Une garderie sans but lucratif
Une garderie à but lucratif
Une garderie familiale (qui se trouve dans une maison du voisinage)
Un membre de la famille, comme une tante ou les grands-parents
Ne sais pas/a refusé de répondre

Q4:
Je vais vous lire certaines situations possibles en ce qui concerne les soins portés à un enfant de moins de six ans. Veuillez me dire quelle situation vous croyez préférable pour l'enfant en général. Croyez-vous qu'il est préférable pour l'enfant :

Qu'un des parents reste à la maison pour s'en occuper
Que les parents le confient à un éducateur ou éducatrice compétent(e)
Ne sais pas/a refusé de répondre

Q5:
Parfois, rester à la maison à temps plein avec les enfants ne constitue pas une option pour de nombreux parents. Si les parents doivent travailler à temps plein et ne peuvent pas rester à la maison avec leur enfant, quelle option parmi les suivantes est préférable pour les jeunes enfants:

Une garderie sans but lucratif
Une garderie à but lucratif
Une garderie familiale (qui se situe dans une maison du voisinage)
Un membre de la famille, comme une tante ou les grands-parents
Ne sais pas/a refusé de répondre

Q6:
Le gouvernement fédéral a proposé d'investir 5 milliards de dollars durant les 5 prochaines années à l'élaboration d'un programme national de garderies. Certains argumentent que ce programme pourrait coûter de 10 à 13 milliards de dollars par année lorsque terminé. Étant donné cette intention, comment chargeriez-vous le gouvernement de dépenser cet argent?

Q6a:
Chargeriez-vous le gouvernement ...

De donner des subventions directement aux garderies pour améliorer la qualité des services et/ou créer plus de places
D'élaborer un système national de garderies qui offrent des services de garde subventionnés aux parents qui le désirent
D'offrir des paiements en espèces directement aux parents qui pourraient choisir toute forme de service de garde d'enfants qu'ils jugeraient préférable, y compris un des parents qui reste à la maison pour s'occuper de leur enfant
De changer le système d'imposition pour offrir à tous les parents une déduction d'impôt pour enfant qu'ils travaillent ou qu'ils restent à la maison avec leur enfant
De retourner l'argent à tous les contribuables sous forme de réduction d'impôts
Ne sais pas/a refusé de répondre

Q6b:
Chargeriez-vous le gouvernement ...

De donner des subventions directement aux garderies pour améliorer la qualité des services et/ou créer plus de places
D'élaborer un système national de garderies qui offrent des services de garde subventionnés aux parents qui le désirent
D'offrir des paiements en espèces directement aux parents qui pourraient choisir toute forme de service de garde d'enfants qu'ils jugeraient préférable, y compris qu'un des parents reste à la maison pour s'occuper de leur enfant
De changer le système d'imposition pour offrir à tous les parents une déduction d'impôt pour enfant, peu importe qu'ils travaillent ou qu'ils restent à la maison avec leur enfant
De retourner l'argent à tous les contribuables sous forme de réduction d'impôts
Ne sais pas/a refusé de répondre

Q7:
Certains pays d'Europe offrent un congé parental payé aux parents qui restent à la maison avec leur jeune enfant durant les trois premières années sans égard au fait que le parent travaillait ou non avant la naissance de l'enfant. Ce genre de système au Canada serait-il une bonne ou une mauvaise idée? [QUESTION : ce serait une très bonne idée/une très mauvaise idée]

Une très bonne idée
Une bonne idée
Une mauvaise idée
Une très mauvaise idée
Ne sais pas/a refusé de répondre

Q8:
Certaines personnes ont suggéré que le gouvernement du Canada devrait mettre en œuvre des politiques qui encourageraient les grands-parents à s'occuper de leurs petits-enfants lorsque les parents travaillent. Ce genre de politiques au Canada serait-il une bonne ou une mauvaise idée? [QUESTION : ce serait une très bonne idée/ une très mauvaise idée]

Une très bonne idée
Une bonne idée
Une mauvaise idée
Une très mauvaise idée
Ne sais pas/a refusé de répondre

D1:
Je vais maintenant vous poser certaines questions d'ordre démographique pour nous aider à analyser les résultats. Quelle est votre situation actuelle par rapport à l'emploi? Veuillez m'arrêter lorsque j'aurai atteint votre catégorie? Êtes vous [LIRE TOUS LES ÉLÉMENTS – ACCEPTER QU'UNE SEULE RÉPONSE]

À l'emploi à temps plein (35 heures ou plus par semaine)
À l'emploi à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)
Travailleur autonome
Sans emploi, mais à la recherche
À l'école à temps plein/un(e) étudiant(e)
Retraité(e)
Inactif/inactive (une personne au foyer à temps plein/sans emploi, sans être à la recherche)
Autre (NE PAS LIRE)
Ne sais pas/a refusé de répondre

D2:
Quel est votre état matrimonial? Veuillez m'arrêter lorsque j'aurai atteint votre catégorie. Êtes-vous [ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE]

Célibataire et jamais marié(e)
Marié(e)
Conjoint(e) de fait
Séparé(e)
Divorcé(e)
Veufe ou Veuve
Ne sais pas/a refusé de répondre

D3:
Quelle est la situation actuelle en matière d'emploi de votre partenaire? Veuillez m'arrêter lorsque j'aurai atteint la catégorie? Est-ce que cette personne est [LIRE TOUS LES ÉLÉMENTS – ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE]

À l'emploi à temps plein (35 heures ou plus par semaine)
À l'emploi à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)
Travailleur autonome
Sans emploi, mais à la recherche
À l'école à temps plein/un(e) étudiant(e)
Retraité(e)
Inactif/inactive (une personne au foyer à temps plein/sans emploi, sans être à la recherche)
Autre (NE PAS LIRE)
Ne sais pas/a refusé de répondre

D4:
En quelle année êtes-vous né(e)?

D5:
Quel est le plus haut niveau de scolarisation officielle que vous ayez atteint? [LIRE LA LISTE]

L'école primaire
L'école secondaire
Un diplôme d'études secondaires
Une technique, une formation professionnelle, le cégep
L'université
Un baccalauréat
Un diplôme d'études supérieures
Ne sais pas/a refusé de répondre

D6:
Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu de votre ménage? C'est-à-dire, le revenu total de toutes les personnes de votre ménage combiné avant impôts? Veuillez m'arrêter lorsque j'aurai atteint votre catégorie. [LIRE LA LISTE]

Moins de 10 000 $
de 10 000 $ à près de 20 000 $
de 20 000 $ à près de 30 000 $
de 30 000 $ à près de 40 000 $
de 40 000 $ à près de 50 000 $
de 50 000 $ à près de 60 000 $
de 60 000 $ à près de 70 000 $
de 70 000 $ à près de 80 000 $
de 80 000 $ à près de 100 000 $
100 000 $ et plus
Ne sais pas/a refusé de répondre

MARGE D'ERREUR
(niveau de confiance de 95 %)

Toutes les personnes interrogées		Parents de jeunes enfants	
Canada	+/- 2.2%	Canada	+/- 4.8%
Homme	+/- 3.2%	Homme	+/- 7.1%
Femme	+/- 3.0%	Femme	+/- 6.5%
Citadins	+/- 2.4%	Citadins	+/- 5.4%
Ruraux	+/- 5.0%	Ruraux	+/- 11.0%
<30,000 $	+/- 5.0%	<30,000 $	+/- 12.3%
30,000 $ - 49,000 $	+/- 4.6%	30,000 $ - 49,000 $	+/- 9.8%
50,000 $ - 79,000 $	+/- 4.4%	50,000 $ - 79,000 $	+/- 8.3%
80,000 $ +	+/- 4.7%	80,000 $ +	+/- 10.7%
Célibataire/Jamais marié(e)	+/- 4.9%	Célibataire/Jamais marié(e)	+/- 16.1%
Marié(e)	+/- 3.0%	Marié(e)	+/- 6.0%
Conjoint(e) de fait	+/- 6.5%	Conjoint(e) de fait	+/- 10.8%
Séparé(e)/Divorcé(e)	+/- 8.1%	Séparé(e)/Divorcé(e)	-
Veuf/Veuve	+/- 9.5%	Veuf/Veuve	-
Secondaire	+/- 3.9%	Secondaire	+/- 9.6%
Collège	+/- 3.6%	Collège	+/-7.2%
Université	+/- 4.0%	Université	+/- 8.7%
18-34	+/- 4.0%	18-34	+/- 6.4%
35-49	+/- 3.9%	35-49	+/- 7.7%
50-64	+/- 4.3%	50-64	-
65+	+/- 6.0%	65+	-
Atlantique	+/-7.9%	Atlantique	+/- 16.6%
Québec	+/- 4.4%	Québec	+/- 9.7%
Ontario	+/- 3.6%	Ontario	+/- 8.0%
Man./Sask.	+/- 8.3%	Man./Sask.	+/- 17.4%
Alberta	+/- 7.0%	Alberta	+/- 15.5%
C.-B.	+/- 6.0%	C.-B.	+/- 13.1%